



# Conseil National d'Action Sociale ministériel du 22 mars 2023 Déclaration liminaire

Madame la Secrétaire générale,

Dans un contexte inflationniste qui se poursuit depuis désormais plus d'un an et frappe de plein fouet les personnels du ministère de la Justice, ce gouvernement n'a pour seule réponse, qu'une réforme de retraite totalement injuste et une récession démocratique.

Malgré une opposition de plus de 80 % des citoyens, nos dirigeants s'entêtent, faisant fi de tout dialogue social, restreignant au minimum les discussions parlementaires et pour atteindre un paroxysme de déni de démocratie en appliquant le « 49.3 », bâillant ainsi l'expression de la représentation nationale.

Quoi qu'il en soit, **l'UNSa Justice** reste mobilisée et déterminée pour que cette Loi ne soit pas promulguée.

**Pour l'UNSa Justice ce n'est pas un jour, pas un mois, pas un an de plus !**

Courant février se sont tenues les conférences budgétaires permettant de faire un état des lieux du fonctionnement des associations de personnels (amicales, associations de sites, ARSC...) et des actions menées au bénéfice des Agents et de leurs familles (arbres de Noël, sorties socio culturelles, etc...)

Avant toute chose, **l'UNSa Justice et l'USM** tiennent à souligner l'engagement de tous les bénévoles qui permettent la pérennité du maillage associatif malgré une crise sanitaire récente.

Cet engagement, acte de pure abnégation, est de surcroît le plus souvent effectué bénévolement sur du temps personnel. Il a permis de conserver le lien entre les agents au sein des différentes structures et services.

Toutefois, pour **l'UNSa Justice et l'USM** il est impérieux d'octroyer du temps aux acteurs sociaux afin de leur permettre exercer leurs mandats d'acteurs sociaux, à l'image de nos homologues du ministère de l'Intérieur ou de l'Ecologie, par exemple.

**L'UNSa Justice et l'USM** tiennent à rappeler fermement leur attachement à l'action sociale de proximité, que ce soit dans l'hexagone ou dans les départements et territoires d'outre-mer.

Si au cours des années précédentes des avancées en matière d'équité territoriale dans les DROM ont pu être connues, comme à Nouméa ou à Mayotte, il n'en demeure pas moins qu'un travail de fond doit se poursuivre, particulièrement à l'occasion de la réinstallation des Conseils Régionaux d'Action Sociale.

**L'UNSa Justice et l'USM** défendront avec détermination l'équité d'accès aux prestations sociales des personnels du ministère de la Justice et renouvellent leur revendication de voir créer un DRHAS outre-mer.

Sur un autre axe, **l'UNSa Justice et l'USM** continuent à saluer le développement de la convention entre le ministère de la Justice et « Orphéopolis », permettant désormais à plus de 400 enfants d'être couverts et pris en charge.

Toutefois, **l'UNSa Justice et l'USM** demandent qu'en complément des actions spécifiques et notables soient déployées dans les régions des prestations conventionnées qui répondent à un soutien du quotidien.

Au-delà de ces approches essentielles, **l'UNSa Justice et l'USM** attendent de l'administration un développement significatif sur le logement visant notamment l'accompagnement des 7000 personnels pénitentiaires qui seront affectés en Ile de France entre 2023 et 2027.

Pour **l'UNSa Justice et l'USM**, le déploiement des constructions sur Savigny s/Orge et Fleury-Mérogis doivent se matérialiser dans les délais les plus contraints conformément aux engagements ministériels d'avril 2022, permettant ainsi la sortie de terre de près de 200 logements.

Pour **l'UNSa Justice et l'USM**, la poursuite et l'amplification du parcours résidentiel favorisant l'accès aux logements sur les différents « parcs » de logements doivent se matérialiser que ce soit par des réservations conventionnelles auprès de bailleurs sociaux ou des conventions favorisant l'accès aux différentes classifications de logements (temporaires, intermédiaires, libres...).

Sur un autre volet de l'Action Sociale lié à l'inflation, notamment alimentaire, **l'UNSa Justice et l'USM** revendiquent un plan d'action conséquent en matière de restauration administrative des personnels.

Pour **l'UNSa Justice et l'USM**, ce plan d'action doit couvrir et intégrer tous les aspects de la restauration, que ce soient les tarifs proposés aux agents, la qualité de la restauration, l'accès à celle-ci, tout en soutenant et optimisant les structures existantes (mess pénitentiaires en MGD et associatifs, les restaurants administratifs dans les juridictions, les restaurants inter-administratifs, etc...)

À ce sujet, **l'UNSa Justice** a interpellé vos services et le cabinet du garde des Sceaux concernant l'accès à la restauration des personnels exerçant à « Vendôme »... Au-delà des éléments que nous vous avons fourni pour trouver une solution à cette situation, à ce jour nous sommes sans réponse. Où en est-on ?

Enfin, suite à l'enquête nationale sur les séjours et notamment les séjours jeunes (colonies de vacances), **l'UNSa Justice et l'USM** attendent la présentation d'un plan pluriannuel favorisant le départ en vacances des enfants des personnels.

Paris, le 22 mars 2023

Pour l'UNSa Justice et l'USM,  
Jean François FORGET